



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 juin 2020**

Compte rendu affiché le **17 juin 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **5 juin 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Mustapha USTA, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE

Objet :

Budget principal de la ville - Budget primitif 2020

V_DEL_200611_14

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Eliane DA COSTA à Christine BERTIN
Virginie COMTE à Matthieu FISCHER
Jean-Michel DIDION à Stéphane BERTIN
Pierre BARNEOUD à Kaoutar DAHOUM
Batoul HACHANI à Ahmed CHEKHAB
Nawelle CHHIB à Nordine GASMI
Christiane PERRET FEIBEL à Hélène GEOFFROY**

Membres absents :

Yvette JANIN, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Nadia NEZZAR, Mourad BEN DRISS, Bernard GENIN

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_14-DE

Rapport de Monsieur DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_14-DE

Conformément aux articles L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) et à la nomenclature comptable M14 à laquelle il est soumis, le budget primitif du budget principal de la ville de Vaulx-en-Velin pour 2020 est équilibré à hauteur de 123.360.041,43 euros, de la façon suivante:

Fonctionnement	
Dépenses réelles	75 497 242,00
Dépenses d'ordre	8 025 750,19
Recettes réelles	79 455 403,00
Recettes d'ordre	50 000
Investissement	
Dépenses réelles	27 299 069,82
Dépenses d'ordre	2 050 000
Restes à réaliser en dépenses reportés de n-1	7 946 773,22
Recettes réelles	23 917 929,58
Recettes d'ordre	10 025 750,19
Restes à réaliser en recettes reportés de n-1	5 893 369,47
TOTAL DÉPENSES	123 360 041,43
TOTAL RECETTES	123 360 041,43

Le rapport de présentation du budget primitif, joint au présent rapport, précise le contenu de chacune des deux sections (dépenses et recettes), et les explications des évolutions par rapport au budget primitif 2019.

1) La section de fonctionnement

La ventilation par chapitres des dépenses de fonctionnement est la suivante :

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution 2019/2020
011- Charges à caractère général	14 277 869,00	14 800 042,00	3,66 %
012- Charges de personnel	48 586 752,00	49 000 000,00	0,85 %

65- Autres charges de gestion courante	9 471 003,00	9 834 700,00	103,84 %
66- Charges financières	1 642 483,00	1 700 000,00	103,51 %
67- Charges exceptionnelles	101 500,00	107 500,00	105,91 %
TOTAL	74 079 607,00	75 497 242,00	1,91 %

Pour les recettes de fonctionnement, la répartition par chapitres est la suivante :

	BP 2019	BP 2020	Evolution 2019/2020
013- Atténuations de charges	250 000,00	400 000,00	60,00%
70- Produits des services	3 161 757,00	2 009 969,00	-36,43%
73- Impôts et taxes	43 238 327,00	44 146 393,00	2,10%
74- Dotations et participations	31 307 353,00	32 231 341,00	2,95%
75- Autres produits de gestion courante	871 225,00	615 200,00	-29,39%
77- Produits exceptionnels	131 746,00	52 500,00	-60,15%
TOTAL	78 960 408,00	79 455 403,00	0,63%

2) La section d'investissement

La ventilation par chapitres des dépenses d'investissement est la suivante :

		BP 2020
chap 16	Remboursement du capital de la dette	6 460 448,00
chap 20	Immobilisations incorporelles	1 277 917,00
chap 204	Subvention d'équipement versées	30 000,00
chap 21	Immobilisations corporelles	3 382 524,00
chap 23	Immobilisations en cours	5 956 517,13
chap 215	Equip Beauverie	300 000,00
chap 216	Equip Cartailhac	675 393,00
chap 218	GS K Johnson	2 971 304,69
chap 219	GS Veil	70 000,00
chap 412	Stade Ladoumègue	380 000,00
chap 420	Maison quartier Médiathèque	5 261 066,00
chap 510	Maison de santé	50 000,00
chap 800	Conseils de quartiers	240 000,00
chap 810	Opération République	120 000,00
chap 824	Maison du projet	123 900,00
	TOTAL	27 299 069,82

Pour les recettes d'investissement, la répartition par chapitres est la suivante :

10- dotation et fonds divers	
13- Subventions d'investissement reçues	9 577 908,00
16- Emprunts et dettes assimilées	7 307 699,63
024 - Produits des cessions	45 000,00
TOTAL	24 125 217,58

3) Détail des opérations et des AP-CP

Opérations en cours

1) Opération Équipement intégré R. Beauverie : l'opération est terminée, avec une livraison effectuée en février 2019. Le montant de l'opération reste à 19.440.000 euros, avec l'étalement des crédits suivants :

Montant de l'opération	Crédits mandatés au 31/12/2019	Étalement prévisionnel des dépenses	
		2020	2021 et au-delà
19 440 000,00	18 660 283,69	300 000,00	479 716,31

Les crédits portés sur l'exercice 2021 et au-delà constituent une réserve en vue d'éventuels travaux complémentaires, mais ne seront certainement pas utilisés dans leur totalité.

2) Opération GS Cartailhac : l'acquisition du foncier nécessaire à la construction de l'école au sud de la ville a impliqué une suspension de l'opération en 2018 et 2019. En 2019, les crédits de paiement correspondent à l'acquisition de mobilier au sein du groupe scolaire transitoire Cartailhac, intégrés car ensuite transférés au sein du groupe scolaire Cartailhac définitif.

L'étalement prévisionnel des crédits est le suivant :

Montant de l'opération	Crédits mandatés au 31/12/2019	Étalement prévisionnel des dépenses	
		2020	2021 et au-delà
12 000 000,00	173 191,32	675 393,00	11 151 415,68

3) Conseils de quartier : par rapport à 2019 (240.000 euros), le même montant d'opération est prévu en 2020.

4) Opération groupe scolaire Katherine Johnson: d'un montant total de 14 millions d'euros, celle-ci implique un niveau de dépenses important sur 2020. Du fait de l'arrêt de chantier lié à la crise sanitaire, cette opération sera étalée jusque en 2021.

Montant de l'opération	Crédits mandatés au 31/12/2019	Étalement prévisionnel des dépenses	
		2020	2021 et au-delà
14 000 000,00	6 213 656,40	2 971 304,69	4 815 038,91

5) Opération de construction de la Médiathèque / Maison de quartier : le montant total de 18,48 millions d'euros demeure inchangé, sous réserve des effets du confinement sur l'étalement prévisionnel des dépenses est le suivant :

Montant de l'opération	Crédits mandatés au 31/12/2019	Étalement prévisionnel des dépenses	
		2020	2021 et au-delà
18 480 000,00	5 127 606,05	5 261 066,00	8 091 327,95

6) Opération Rue de la République : d'un montant total de 764 500 euros de dépenses à la charge de la ville (pour une opération chiffrée au global à 6 millions d'euros, dont 5,2 millions d'euros à la charge de la Métropole).

Montant de l'opération	Crédits mandatés au 31/12/2019	Étalement prévisionnel des dépenses	
		2020	2021
764 500,00	13 582,30	120 000,00	630 917,70

Nouvelles opérations

1) La maison de santé au Sud de la commune : estimée à un montant total de 1.500.000,00 euros, les premiers frais d'étude sont prévus en 2020.

Montant de l'opération	Étalement prévisionnel des dépenses	
	2020	2021 et au delà
1 500 000,00	50 000,00	1 450 000,00

2) La maison du projet et de la création : le commencement des travaux de l'opération est prévu pour fin 2021.

Montant de l'opération	Étalement prévisionnel des dépenses	
	2020	2021 et au delà
1 500 000,00	123 900,00	1 376 100,00

3) L'équipement mutualisé ville campus : le montant de l'équipement est estimé à 7,4 millions d'euros. L'année 2020 donnera lieu à des frais d'études :

Montant de l'opération	Étalement prévisionnel des dépenses	
	2020	2021 et au delà
7 424 000,00	114 940,00	7 309 060,00

En conséquence, je vous propose :

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le

The logo for SLO (Société Lyonnaise des Eaux) is displayed in a stylized blue font.

ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_14-DE

▶ d'adopter le budget primitif 2020 du budget principal de la ville, ainsi équilibré en dépenses et en recettes.

▶ d'approuver la révision et la création des opérations d'équipement telles que proposées dans le rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_14-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables ;

Vu le décret n° 97 – 175 du 20 février 1997, relatif à la procédure des autorisations de programme (A.P.) et des crédits de paiement (C.P.) ;

Considérant le compte administratif 2019 du budget principal de la ville, l'affectation des résultats et les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2020 ;

Considérant l'équilibre proposé de budget primitif 2020 ;

Entendu le rapport présenté le 11 juin 2020 par Monsieur Pierre Dussurgey, 1^{er} adjoint délégué aux finances et au sport ;

Après avoir délibéré, décide :

- le budget primitif 2020 du budget principal de la Ville est adopté comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses réelles	75 497 242,00
Dépenses d'ordre	8 025 750,19
Recettes réelles	79 455 403,00
Recettes d'ordre	50 000
Investissement	
Dépenses réelles	27 299 069,82
Dépenses d'ordre	2 050 000
Restes à réaliser en dépenses reportés de n-1	7 946 773,22
Recettes réelles	23 917 929,58
Recettes d'ordre	10 025 750,19
Restes à réaliser en recettes reportés de n-1	5 893 369,47
TOTAL DÉPENSES	123 360 041,43
TOTAL RECETTES	123 360 041,43


L'équilibre général du budget s'établit ainsi à 123 360 041,43 €.

► les autorisations de programme et les crédits de paiement sont adoptés tels que proposés dans l'état annexé au budget primitif pour 2020.

Nombre de suffrages exprimés : 37
Votes Pour : 27
Votes Contre : 10
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juin 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Envoyé en préfecture le 18/06/2020
Reçu en préfecture le 18/06/2020
Affiché le 
ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_14-DE

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY